



COMMUNIQUE DE PRESSE

DÉCLARATION DE

Patricia Blancard, **SECRETAIRE GENERALE ADJOINTE DE LA CFDT CADRES**

À Paris
18 Janvier 2017

L'OFCE soutient le congé paternité pour plus d'égalité !

La CFDT Cadres se félicite d'une étude de l'OFCE qui prône de réformer le congé paternité pour réduire les inégalités professionnelles.

La CFDT cadres défend depuis son congrès de Nîmes en 2005 un congé paternité long de deux mois, pris ou perdu, suffisamment rémunéré pour être attractif financièrement

Un congé paternité long (ouvert aux couples de même sexe) obligerait à réfléchir à une organisation du travail différente et une gestion moins pénalisante de l'absence, de toutes les absences.

Il doit être bien rémunéré car le plafond de la sécurité sociale est en effet un handicap pour les cadres. On observe que les 11 jours du congé de paternité sont pris presque à 100% lorsqu'il n'y a pas de perte de salaire. Aujourd'hui en moyenne 68% des congés sont pris.

Dans cette étude de l'OFCE, le coût est également chiffré pour les finances publiques. C'est donc un choix politique. On peut d'ailleurs constater en France **le sous-financement** public et privé en faveur des initiatives pour l'égalité femmes-hommes - voir le rapport "Où est l'argent pour les droits des femmes ? Une sonnette d'alarme"¹. Consacrer plus de moyens au congé paternité est donc une opportunité d'agir pour l'égalité.

Cette étude de l'OFCE conforte la CFDT Cadres qui pense que ce congé de paternité long contribuerait à faire évoluer les esprits et les comportements, pour que les pères puissent s'impliquer davantage dans leur rôle mais aussi pour que les mères soient moins injustement pénalisées et discriminées dans leur carrière. Ce serait indubitablement tendre vers davantage d'égalité homme-femme.

La France poursuivrait et impulserait ce mouvement dans le monde.

Il est temps aujourd'hui d'une décision politique. Sur le terrain des entreprises pour ce qui est du financement au-delà du plafond de sécurité sociale on pourrait mutualiser les coûts pour des droits pour l'ensemble des salariés-es.

SERVICE DE PRESSE

Tél : 06 82 35 19 15
presse@cadres.cfdt.fr

Gwendal Ropars
Attaché de presse

CADRESCFDT.FR

¹Publié le 15 septembre 2016 par Le **Conseil Économique Social et Environnemental**, la **Fondation des femmes**, le **Fonds pour les Femmes en Méditerranée**, le **Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes**, le **Comité ONU Femmes France** et **W4 France** en septembre 2016

